ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

UNESCO

Question écrite n° 27681

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge M. le ministre des affaires étrangères sur l'organisation du tournoi « Ambassadeurs en herbe ». Les 14, 15 et 16 mai 2013, s'est déroulé à Paris, au siège de l'UNESCO, le tournoi « Ambassadeurs en herbe ». Ce projet, initié par l'AEFE et placé sous le parrainage de l'UNESCO, a pour objectif de développer, autour de « tournois oratoires », la pratique de l'oral, de la rhétorique, et de l'argumentation, au service d'une éducation éthique et citoyenne. Ainsi, il lui demande de bien vouloir lui préciser le coût exact pour l'État de l'organisation d'un tel évènement.

Texte de la réponse

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) impulse et promeut chaque année des actions pédagogiques d'excellence dites APP (« actions pédagogiques pilotes ») afin de renforcer l'attractivité du réseau des établissements homologués et d'accroitre sa visibilité en termes d'excellence pédagogique et d'innovation. Certaines de ces actions, impliquant l'ensemble du réseau des établissements homologués, peuvent être l'occasion d'événements spéciaux dont l'impact et l'aura contribuent au rayonnement de la France à l'étranger, de sa langue, de sa culture et de sa politique extérieure. Le Tournoi « Ambassadeurs en Herbe » s'est déroulé sur huit mois et a mobilisé plus de 8000 élèves des établissements français à l'étranger, dont 5000 élèves ont participé aux sélections. La finale, qui s'est tenue à l'UNESCO les 14, 15 et 16 mai a réuni 50 élèves issus de 35 pays d'Asie, d'Afrique (y compris Madagascar), d'Europe, d'Amérique du nord et d'Amérique latine et de toutes cultures et nationalités. Ces élèves, lauréats de leurs établissements respectifs, ont réfléchi et argumenté sur la problématique : « l'égalité entre les genres à travers tous les pays du monde » face à 250 personnes chaque jour incluant plusieurs dizaines de personnalités et d'élus. A la tribune de l'UNESCO, ils ont fait entendre le français, qui est la langue que tous ont en partage, et la langue de leur pays (15 langues différentes). Cette manifestation de la Francophonie et de la diversité linguistique portée par l'AEFE a eu un grand retentissement dans les postes diplomatiques et chez les partenaires institutionnels nationaux. A l'occasion de la finale, deux conventions de partenariat ont été conclues par l'AEFE : avec la commission nationale française de l'UNESCO et avec INITIADROIT, association d'avocats francophones internationaux intervenant bénévolement dans les établissements scolaires pour initier les élèves au droit. Une enveloppe de 50 000 euros a été consacrée par l'AEFE à l'organisation et au déroulement du Tournoi « Ambassadeurs en Herbe ».

Données clés

Auteur : M. Gérald Darmanin
Circonscription : Nord (10e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 27681
Rubrique : Organisations internationales
Ministère interrogé : Affaires étrangères
Ministère attributaire : Affaires étrangères

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE27681

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 28 mai 2013, page 5347
Réponse publiée au JO le : 16 juillet 2013, page 7426